Club habilité ecole du chiot de la SCC

Écrit par Benoni MYNY Samedi, 23 Janvier 2010 14:00 - Mis à jour Vendredi, 19 Février 2016 05:25



Nous accueillons vos nouveaux compagnons dès leur arrivée à votre domicile.

N'hésitez pas à venir nous voir avant l'arrivée de votre chiot pour avoir des conseils sur l'accueil de ces quatre pattes à la maison.

Nos moniteurs bénévoles se feront une joie de vos renseigner.

Pour votre information: la loi interdit la vente d'un chiot avant ses 8 semaines révolues. Pour une bonne éducation, il est préférable que votre chiot reste avec sa nichée (mère et frères et soeurs) le plus longtemps possible, 9 ou 10 semaines sont préférables au délai légal.

Amenez votre chiot à l'école

Petite section Les chiots de moins de 4 mois Grande section Les chiots de 4 à 6 mois

Venez un samedi* pour un cours gratuit à 14h30 (merci d'être présent 10 à 15 minutes avant cet horaire).

* Sauf fermetures exceptionnelles du club annoncées généralement sur ce site